Programme de la Banque d'art 2023 du Conseil des arts communautaires de Saint John

Date limite de soumission: le 15 décembre 2023

Candidature:

Un artiste peut soumettre une œuvre d'art pour examen (plusieurs œuvres peuvent être soumises si l'intention est de considérer une série comme une œuvre unique).

- Un représentant de l'artiste peut également soumettre une œuvre d'art (par artiste) pour examen.
- Si un artiste et son représentant posent leur candidature, une seule des œuvres d'art peut être achetée.

Admissibilité – Qui peut soumettre sa candidature?

Ce programme de banque d'œuvres d'art est ouvert aux artistes individuels (groupes et collaborations) et aux représentants d'artistes. **Les artistes doivent résider dans la ville de Saint John**.

Notez que le fait de répondre aux critères d'admissibilité vous permet de soumettre votre candidature, mais cela ne garantit pas que l'œuvre présentée dans votre candidature sera achetée.

La Banque d'œuvres d'art accordera la priorité à l'acquisition d'œuvres d'artistes qui s'identifient comme autochtones, noirs, racialisés, sourds ou ayant un handicap, issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire, de jeunes, de personnes 2SLGBTQ, de personnes issues de la diversité de genres et de femmes, y compris les artistes se situant au carrefour de ces identités. De plus, nous accorderons la priorité à l'acquisition d'œuvres d'art par des artistes qui ne font pas actuellement partie de la collection de la Banque d'art de la Ville.

Artiste

Les artistes émergents ou professionnels peuvent poser leur candidature. Il s'agit d'un artiste qui :

- possède une formation, une expérience ou des réalisations dans le domaine des arts visuels. La formation antérieure peut comprendre du mentorat, de l'autoformation, des ateliers, etc. La formation dans un établissement universitaire n'est pas obligatoire. La formation, l'expérience et les réalisations à l'étranger sont reconnues.
- est reconnu comme émergent ou professionnel par d'autres artistes œuvrant dans la même tradition ou le même champ de pratique;
- est attaché à sa propre vision artistique, conserve le contrôle de sa création et s'engage à créer et/ou à promouvoir des œuvres originales.
- a toujours présenté ses œuvres au public et cherche activement à maximiser leur audience, indépendamment de considérations purement commerciales.

Représentant de l'artiste

Pour être admissible, vous devez soumettre des œuvres au nom d'artistes professionnels vivants de Saint John. Les représentants des artistes comprennent des marchands d'art, des galeristes et des coopératives d'artistes.

Programme de la Banque d'art 2023 du Conseil des arts communautaires de Saint John

Œuvres admissibles et restrictions

Admissible :

Peintures, sculptures, estampes et photographies en édition limitée, dessins, artisanat, techniques mixtes et d'autres supports connexes sont admissibles à l'achat.

Restrictions :

L'œuvre doit :

- provenir d'un artiste vivant;
- avoir été produite au cours des 5 dernières années;
- être d'une grandeur et sur un support appropriés pour un bureau ou une aire commune;
- être dans le meilleur état physique de conservation possible :
  - Les œuvres d'art fragiles ou nécessitant une conservation continue ne sont généralement pas approuvées pour l'achat.
- avoir un titre juridique libre et quitte de restrictions ou de réserves.
- Dans le cas d'œuvres d'art achetées, le titre est réputé avoir été transféré à la date de l'émission du paiement.
- Les œuvres d'art ne sont pas acquises si elles ont été sciemment obtenues dans des circonstances illégales.
- Si un artiste ou un représentant d'artiste soumet plus d'une œuvre par soumission, la totalité de la candidature sera considérée comme non éligible.

Prix de l'œuvre

Le prix de l'œuvre doit être indiqué dans la demande. Le conseil des arts communautaires de Saint John ne négocie ni
ne fixe le prix de l'œuvre d'art, mais le prix devrait refléter sa valeur marchande actuelle. On vous

demandera aussi d'indiquer si l'œuvre est encadrée ou si elle ne l'est pas.

Critères d'évaluation

Le comité d'évaluation évaluera toutes les demandes en fonction de la disponibilité des fonds et des critères d'évaluation suivants :

- Mérite artistique (50 %)
  - La qualité de l'œuvre d'art qui sera acquise.
  - La qualité esthétique de l'œuvre par rapport à sa position au sein de l'œuvre de l'artiste, de sa tradition culturelle ou de l'art contemporain canadien.
- Pertinence (30 %)
  - L'œuvre reflète les pratiques artistiques actuelles ou émergentes.
  - La justification ou la déclaration artistique.
- Faisabilité (20 %)
  - Le prix reflète la valeur marchande actuelle de l'œuvre d'art.
  - Caractère approprié de l'œuvre d'art dans un bureau ou une aire commune (compte tenu de la taille, du nombre de composantes et de la complexité technique).
  - Viabilité à long terme de l'œuvre d'art
  -

Programme de la Banque d'art 2023 du
Conseil des arts communautaires de Saint John

Information et documents de soutien : ce que vous devez soumettre

Veuillez envoyer un courriel contenant les renseignements suivants. Le courriel doit être envoyé à artsandculture@saintjohn.ca avec « ART BANK » et « Nom de l'artiste » dans la ligne d'objet.

- Informations sur l'œuvre : médium, taille, encadrée ou non, âge, etc.
- Déclaration de l'artiste (250 mots maximum) Parlez-nous de votre travail.
- Biographie de l'artiste (250 mots maximum) Parlez-nous de vous de votre expérience, de votre formation et de vos expositions.
- Image de l'œuvre d'art (1 image au maximum, sauf si plusieurs vues sont nécessaires pour comprendre l'œuvre, par exemple, pour les sculptures, ou lorsque l'œuvre est composée de plusieurs éléments)

Modalités

Si votre candidature est retenue, les modalités seront décrites dans une lettre de notification et la trousse d'achat qui l'accompagnera avec les documents et instructions requis.

Paiement

Le Conseil des arts communautaire de Saint John organisera le paiement après avoir reçu votre œuvre d'art en bon état et vos documents remplis.

L ' APPEL AUX ARTISTES POUR LA BANQUE D'ART prend fin le 15 décembre 2023

Veuillez envoyer un courriel contenant les informations ci-dessus à artsandculture@saintjohn.ca avec « ART BANK » et « Nom de l'artiste » dans la ligne d'objet.

Les questions peuvent être adressées à Kate Wilcot à l'adresse courriel ci-dessus ou en appelant le 506-658-4455.

Programme de la Banque d'art 2023 du
Conseil des arts communautaires de Saint- Jean